



Concours du meilleur Kouign Amann amateur de Douarnenez

Edition 2024

Règlement du concours

Article 1 : objet du concours

L'association du véritable Kouign Amann de Douarnenez organise le Concours du meilleur Kouign Amann amateur de Douarnenez en partenariat avec la ville de Douarnenez et l'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez, dans le but de promouvoir ce patrimoine culinaire local.

Article 2 : date et lieu du concours

Le concours comprend une seule épreuve, qui se déroule **le samedi 21 septembre 2024 dans le hall du Port musée, à Douarnenez**. L'organisateur se laisse la possibilité d'adapter la date et le lieu sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Article 3 : modalités d'inscription

3.1 Les candidats

Le concours est ouvert à toute personne physique **majeure ou mineure***, à l'exclusion des membres organisateurs du concours et leur famille ainsi que des professionnels des métiers de la gastronomie, qu'ils soient encore en activité ou non.

Il est possible de participer au concours plusieurs années de suite.

Le gagnant de l'édition 2024 ne pourra pas se présenter comme candidat à l'édition 2025 mais il sera invité à être membre du jury. Il pourra à nouveau se présenter comme candidat pour l'édition 2026.

3.2 Nombre de candidats

Le nombre de participants est limité à 24.

3.3 Inscriptions

Le droit d'inscription est gratuit.

Une seule inscription par foyer sera acceptée.

3.4 Les bulletins d'inscription sont disponibles aux :

- Format papier :

Les bulletins d'inscription sont disponibles en format papier à l'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez, à la mairie de Douarnenez et dans les boulangeries membres de l'association du véritable Kouign Amann de Douarnenez. Une fois complétés, ils devront être remis en main propre à l'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez (Maison Charles Tillon, 18 rue Anatole France, 29100 Douarnenez ; ouvert du lundi au samedi ; 10h – 12h30 et 14h – 18h et dimanche de 10h30 à 12h30).

- Format numérique :

Les bulletins d'inscription peuvent également être complétés directement en ligne sur le site de l'Office de Tourisme : www.douarnenez-tourisme.com



3.5 Les dates d'inscription

Les inscriptions au concours du meilleur Kouign Amann amateur de Douarnenez sont ouvertes **du jeudi 16 mai 2024 au mardi 9 septembre 9h**. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date et heure.

**Toute participation d'une personne mineure est soumise à l'autorisation de son responsable légal.*

Article 4 : modalités de participation

Chaque candidat devra préparer deux Kouign Amann identiques pour le 21 septembre (l'un sera conservé intact par le jury pour en noter l'aspect, le second servira à la dégustation).

IMPORTANT : les deux Kouign Amann devront être déposés sur un support carton sans signe distinctif. La recette et la technique de fabrication devront être jointes au produit dans une enveloppe sans signe distinctif. Celles-ci pourront faire l'objet d'une parution ou publication ultérieure.

4.1 démonstration

Afin d'aider les concurrents à réaliser leurs Kouign Amann selon la recette traditionnelle de Douarnenez, les boulangers membres de l'association Le Véritable Kouign Amann de Douarnenez proposent d'offrir à chaque concurrent une démonstration dans leur boulangerie. Ils se réservent le droit de ne pas en proposer sur la période allant du 13 juillet au 15 août.

4.2 les ingrédients

Chaque Kouign Amann proposé au concours devra respecter la recette traditionnelle de Douarnenez. Les ingrédients autorisés par l'organisateur sont les suivants :

- Farine de froment
- Beurre
- Levure de boulangerie
- Sucre
- Sel
- Vanille (facultative)
- Lait et œufs (facultatifs et uniquement pour la dorure)

4.3 la taille

Chaque Kouign Amann devra avoir une dimension comprise entre 20 et 30 cm.

Afin d'aider les concurrents à réaliser leurs Kouign Amann selon la recette traditionnelle de Douarnenez, les boulangers membres de l'association Le Véritable kouign amann de Douarnenez proposent d'offrir à chaque concurrent une démonstration dans leur boulangerie. Ils se réservent le droit de ne pas proposer de démonstration sur la période allant du 13 juillet au 15 août.

Article 5 : déroulement du concours le samedi 21 septembre

- **15h** : Dépôt des Kouign Amann
- **15h30-16h** : Dégustation des Kouign Amann par le jury.
- **16h-16h30** : Délibération du jury et retours aux candidats sur la qualité de leurs gâteaux.
- **16h30** : Proclamation des résultats, remise des prix et dégustation collective gratuite.



Article 6 : le jury

6.1 la composition

Le jury sera constitué sous la responsabilité de l'association du Véritable Kouign Amann de Douarnenez, il comprendra des professionnels de la gastronomie reconnus pour leurs aptitudes, des élus locaux, un représentant de l'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez, un membre d'une association douarneniste. S'il y a plus de 13 candidats, un second jury sera constitué. Les 3 lauréats seront jugés par les 2 jurys.

6.2 la notation

Le jury notera chaque Kouign Amann selon les critères suivants :

- | | |
|--|------------|
| • Présentation / cuisson / aspect / coloration | /20 |
| • Aspect à la coupe / feuilleté du gâteau | /20 |
| • Goût | /20 |
| • Texture en bouche | /20 |
| • Total | /80 |

Article 7 : lauréats et prix

L'ensemble des participants et participantes se verront attribuer des cadeaux offerts par les membres de l'association du Véritable Kouign Amann de Douarnenez.

Un classement sera effectué pour désigner les 3 meilleurs Kouign Amann. Leurs auteurs seront récompensés par un prix particulier.

Article 8 : respect des conditions de participation

Tout non-respect des conditions citées dans le présent règlement sera considéré comme éliminatoire. L'engagement du candidat au concours vaut acceptation du présent règlement et de la décision du jury. Toute information révélée fautive ou non avenue exclurait implicitement le participant du concours. Les candidats attestent sur l'honneur que les Kouign Amann sont entièrement confectionnés par leurs soins.

Le présent règlement est consultable sur les sites internet de la ville de Douarnenez (douarnenez.bzh) et de l'Office de Tourisme du Pays de (douarnenez-tourisme.com).

Article 9 : annulation

Si, suite à un cas de force majeure ou en raison d'une crise sanitaire, le concours devait être annulé, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables de cette annulation.

Article 10 : droit à l'image

Chaque candidat consent à titre gracieux, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteurs, le droit de capter, d'utiliser, d'exploiter et de représenter sa voix, son image, son Kouign Amann, sa recette et sa technique sur tout support en relation avec le concours, notamment les photographies et les enregistrements vidéo ou sonore.

Chaque candidat reconnaît accepter librement, et en connaissance de cause lors de son inscription au concours, la mise en ligne, la reproduction et la représentation publique de vidéos, photographies,



recettes, noms, pseudos, âges. Les candidats autorisent l'organisateur à diffuser les vidéos/photos captées lors de l'épreuve.

Les candidats autorisent également les partenaires de l'organisateur à diffuser les vidéos/photos dans le cadre de la communication faite autour du concours sur les sites internet ou tout autre support sans que cela lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution des dotations en jeu.

Pour les candidats mineurs, ces autorisations devront être fournies par leur responsable légal.

Article 11 : données personnelles

Dans le cadre du concours du meilleur Kouign Amann amateur de Douarnenez, les candidats seront amenés à saisir des données à caractère personnel les concernant (prénom, nom, adresse, téléphone, adresse électronique) dans le formulaire d'inscription. A partir de ces données, un fichier sera constitué par l'organisateur dans le cadre de l'organisation du concours. Les données de chaque candidat sont conservées uniquement pour la durée de participation au concours et seront détruites après transmission des prix, hormis pour les lauréats dont le nom et prénom apparaîtront sur les supports de communication. Cependant, si un candidat souhaite être recontacté pour participer aux prochaines éditions du concours, il doit le mentionner explicitement sur sa fiche d'inscription.

Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de limitation et de portabilité des données personnelles conservées, ainsi que d'un droit de suppression et d'opposition pour motifs légitimes.

Pour exercer vos droits, adressez-vous au délégué à la protection des données de la ville de Douarnenez :

- par mail : protection.donnees@cdg29.bzh
- par courrier à l'adresse suivante : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, Mission RGPD, 7, boulevard du Finistère, 29000 Quimper.

Si vous estimez, après avoir contacté la ville de Douarnenez, que vos droits concernant vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en vous connectant au site www.cnil.fr.